



*Décision Président de la Communauté d'Agglomération  
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane*

**FONCIER ET URBANISME**

**DÉLÉGATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN A LA COMMUNE D'ISBERGUES  
POUR L'ACQUISITION DES PARCELLES SISES RUE DU DOCTEUR ROUX, CADASTRÉES  
575AH 1035 ET AI 914**

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Artois-Flandres approuvé le 26 juin 2008 et modifié par délibération n°2023/CC093 du Conseil communautaire du 30 mai 2023,

Vu la délibération n°2023/CC095 par laquelle le Conseil communautaire du 30 mai 2023 a instauré un Droit de Préemption Urbain (DPU) sur les zones U et AU et leurs sous-secteurs du PLU de la commune d'Isbergues,

Considérant que la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay dispose de la compétence PLU depuis le 1er janvier 2017, et est de ce fait compétente en matière de Droit de préemption urbain (DPU),

Considérant la Déclaration d'Intention d'Aliéner (D.I.A), déposée en mairie d'Isbergues le 19 octobre 2023, informant de la cession du bien repris au cadastre, section 575AH N° 1035 et AI N°914 sis Rue du Docteur Roux, reçue de Maître VERBECQ Antoine notaire à Aire-sur-la Lys (62120),

Considérant le souhait de la commune d'acquérir ce bien dans le but de réaliser la prolongation du trottoir pour assurer la sécurité du cheminement piétonnier et cycliste,

Considérant qu'il y a lieu de déléguer le droit de préemption urbain à la commune d'Isbergues pour l'acquisition de ce bien,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 8 juillet, 29 septembre et 17 novembre 2020, 2 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 19 octobre, 7 décembre 2021 et 31 mai 2022 donnant délégation au Président de Exercer ou déléguer, en application du Code de l'Urbanisme les droits de préemption que la Communauté d'agglomération en soit titulaire ou délégataire, et prendre toutes les décisions subséquentes ainsi que le droit de priorité.

**Le Président,**

**DECIDE** de déléguer le Droit de Préemption Urbain à la commune d'Isbergues pour l'acquisition du bien repris au cadastre section 575AH N° 1035 et AI N°914 sis Rue du Docteur Roux à Isbergues objet de la D.I.A. susmentionnée.

**PRECISE** que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

**INFORME** que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Béthune, le **23 NOV. 2023**

Par délégation du Président  
La Vice-présidente déléguée,



**L'AVERSIN Corinne**

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de la réception en  
Sous-préfecture le : **23 NOV. 2023**

Et de la publication le : **23 NOV. 2023**

Par délégation du Président  
La Vice-présidente déléguée,



**L'AVERSIN Corinne**

# Déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme

## Déclaration d'intention d'aliéner un bien

### Droit de préemption

Immeuble : Soumis au droit de préemption urbain (D.P.U)

### A. Propriétaire(s)

#### Personne 1

Identité : Monsieur OLIVARES BERTRAND

Profession : RETRAITE

Adresse : 8 RUE PIERRE LOTI 62330 ISBERGUES

Complément d'adresse : (Code INSEE 62473)

Quote-part en cas d'indivision :

#### Personne 2

Identité : Monsieur OLIVARES HERVE

Profession : RETRAITE

Adresse : 4 RUE MARTIN LUTHERKING 62330 ISBERGUES

Complément d'adresse : (Code INSEE 62473)

Quote-part en cas d'indivision :

#### Personne 3

Identité : Monsieur OLIVARES JACQUES

Profession : RETRAITE

Adresse : 65 RUE ROGER SALENGRO 62330 ISBERGUES

Complément d'adresse : (Code INSEE 62473)

Quote-part en cas d'indivision :

### B. Situation du bien

#### Adresse précise du bien

Adresse : RUE DU DOCTEUR ROUX 62330 ISBERGUES

Complément d'adresse :

Superficie totale du terrain (m<sup>2</sup>) : 26

#### Références cadastrales

Préfixe	Section	Numéro	Surface (m <sup>2</sup> )	Observation	Partielle
575	AH	1035	8		Non
0	AI	914	18		Non

### C. Désignation du bien

Immeuble

Immeuble : Bâti sur terrain propre  
Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Complément d'adresse : \_\_\_\_\_

#### Occupation du sol en superficie (m<sup>2</sup>)

Terres : \_\_\_\_\_  
Prés : \_\_\_\_\_  
Vergers : \_\_\_\_\_  
Vignes : \_\_\_\_\_  
Bois : \_\_\_\_\_  
Landes : \_\_\_\_\_  
Carrières : \_\_\_\_\_  
Eaux cadastrées : \_\_\_\_\_  
Jardins : \_\_\_\_\_  
Terrains à bâtir : \_\_\_\_\_  
Terrains d'agrément : \_\_\_\_\_  
Sol : \_\_\_\_\_

#### Bâtiment vendu en totalité

Surface construite au sol (m<sup>2</sup>) : \_\_\_\_\_  
Surface utile ou habitable (m<sup>2</sup>) : \_\_\_\_\_  
Nombre de niveaux : \_\_\_\_\_  
Nombre d'appartements : \_\_\_\_\_  
Nombre d'autres locaux : \_\_\_\_\_  
Observations : \_\_\_\_\_

#### Vente de volumes

Numero	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature
--------	---------------------------	--------

Observations : \_\_\_\_\_

#### Bâtiment en copropriété

Numéro du lot	Bâtiment	Étage	Surface utile (m <sup>2</sup> )	Quote-part des parties communes	Nature
---------------	----------	-------	---------------------------------	---------------------------------	--------

Le bâtiment est achevé depuis : \_\_\_\_\_  
Le règlement de copropriété a été publié aux hypothèques depuis : \_\_\_\_\_  
En cas d'indivision, quote-part du bien vendu : \_\_\_\_\_

#### Droits sociaux

Désignation de la société : \_\_\_\_\_  
Désignation des droits : \_\_\_\_\_  
Nature : \_\_\_\_\_  
Nombre : \_\_\_\_\_  
Numéro des parts : \_\_\_\_\_

## D. Usage et occupation

### Usage

Habitation

Précision : \_\_\_\_\_

Professionnel

Précision : \_\_\_\_\_

Mixte

Précision : \_\_\_\_\_

Commercial

Précision : \_\_\_\_\_

Agricole

Précision : \_\_\_\_\_

Autre

Précision : GARAGE

### Occupation

Par le(s) propriétaire(s)

Précision : \_\_\_\_\_

Par un(des) locataire(s)

Précision : \_\_\_\_\_

Sans occupant

Précision : \_\_\_\_\_

Autre

Précision : \_\_\_\_\_

## E. Droits réels ou personnels

Grevant les biens : Oui

Préciser la nature :

SERVITUDE DE PASSAGE DE CANALISATIONS SOUTERRAINES

Indiquer si rente viagère antérieure : \_\_\_\_\_

## F. Modalités de la cession

Modalité de cession : Vente amiable

Adresse précise du bien :

Description :

### Donation

Estimation du bien (euros) : \_\_\_\_\_

### Adjudication

Date de l'adjudication : \_\_\_\_\_

Lieu de l'adjudication : \_\_\_\_\_

Montant de la mise à prix : \_\_\_\_\_

Estimation du bien (euros) : \_\_\_\_\_

### Vente amiable

Prix de vente ou évaluation (euros) : 4 900,00 €

### Dont éventuellement inclus :

Mobilier (euros) : \_\_\_\_\_

Cheptel (euros) : \_\_\_\_\_

Récoltes (euros) : \_\_\_\_\_

Autres (euros) : \_\_\_\_\_

**Plus éventuellement en supplément :**

Mobilier (euros) : \_\_\_\_\_

Cheptel (euros) : \_\_\_\_\_

Récoltes (euros) : \_\_\_\_\_

Autres (euros) : \_\_\_\_\_

**Modalités de paiement**

Modalités de paiement :

Comptant à la signature de l'acte authentique

Commission :

Précision :

Montant commission acquéreur (euros) :

TTC/HT :

Montant commission vendeur (euros) :

TTC/HT :

Désignation de la contrepartie de l'aliénation :

Evaluation de la contrepartie :

Paiement :

Montant annuel (euros) :

Montant comptant (euros) :

Bénéficiaire(s) de la rente :

Précision :

Evaluation de l'usage ou de l'usufruit :

Précision :

Désignation des biens reçus en échange :

Montant de la soulte le cas échéant (euros) :

Bénéficiaire de la soulte :

Propriétaires contre-échangistes :

Bénéficiaire :

Estimation du bien apporté (euros) :

Estimation du terrain (euros) :

Estimation des locaux à remettre (euros) :

Estimation de l'immeuble objet de la location-accession (euros) :

Objet de la location-accession :

## G. Les soussignés déclarent

Que le(s) propriétaire(s) nommé(s) à la rubrique A

- A (ont) recherché un acquéreur disposé à acquérir les biens désignés à la rubrique C aux prix et conditions indiqués
- Demande(nt) au titulaire du droit de préemption d'acquérir les biens désignés à la rubrique C aux prix et conditions indiqués

Indications complémentaires concernant l'opération envisagée par l'acquéreur :

- Qu'il est chargé de procéder à la vente par voie d'adjudication comme indiqué à la rubrique F des biens désignés à la rubrique C appartenant au(x) propriétaire(s) nommé(s) en A

Liste du (ou des) acquéreur(s)

### Personne 1

Identité : Monsieur BRATS JEAN-MARC

Profession : MANDATE QUALITE

Adresse : 123 RUE SAINT CREPIN 59470  
HERZEELE

Complément d'adresse : (Code INSEE 59305)

### Personne 2

Identité : Madame BRATS BOSSAERT  
SANDRINE

Profession : DESSINATRICE

Adresse : 123 RUE SAINT CREPIN 59470  
HERZEELE

Complément d'adresse : (Code INSEE 59305)

## H. Le signataire n'est pas le propriétaire

Liste du (ou des) signataire(s)

Identité : [Dénomination] SCP GRELAT LORQUIN VERBECQ - [Raison sociale]  
NOTAIRES

Numéro Professionnel : 78389589900012

Type de société : SCP

Représentant : Maître VERBECQ ANTOINE

Adresse : 23 AVENUE VAUBAN 62120 AIRE SUR LA  
LYS

Complément d'adresse : (Code INSEE 62014) BP 20009

Adresse email : veronique.hutin.62095@notaires.fr

Indicatif si  
pays  
étranger :

Téléphone : 0321384848

Pays : France

Division  
territoriale :

- J'accepte de recevoir à l'adresse électronique communiquée les réponses de l'administration et notamment par lettre recommandée électronique ou par un autre procédé électronique équivalent les documents habituellement notifiés par lettre recommandée avec accusé de réception.

## I. Notification des décisions du titulaire du droit de préemption

Toutes les décisions relatives à l'exercice du droit de préemption devront être notifiées

- A l'adresse du (des) propriétaire(s) mentionné(s) à la rubrique A

A l'adresse du mandataire mentionné à la rubrique H, adresse où le(s) propriétaire(s) a (ont) fait élection de domicile

## J. Observations

Observations :

LE PRIX DE VENTE EST DE QUATRE MILLE NEUF CENTS EUROS(4900€)+frais notaries

## Pièces complémentaires à joindre selon la nature ou la situation du projet

Code	Description	Fichiers
IA06	Les extraits de l'avant-contrat de vente contenant les éléments significatifs relatifs à la consistance et l'état de l'immeuble	plan.pdf